



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 29 mars 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-045

OBJET : Compte administratif 2020

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 17
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 6

Le vingt-neuf mars deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Michel DUCROUX à Christiane LEPEIRE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Michel DUCROUX, Aurore BAUGE, Aurélie HENault, Gérard PORA, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD

Secrétaire de séance : Madame Claire GUEGUIN

Sous la présidence de Madame Chrystelle EDOUARD, adjointe, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi:

COMPTE ADMINISTRATIF Budget Principal 2020				
	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement	2 474 902,57	2 766 776,29	-	291 873,72
Investissement	1 378 760,81	1 950 112,13	-	571 351,32
Résultat de clôture 2020				863 225,04

COMPTE ADMINISTRATIF Pôle Enfance Jeunesse 2020			
Section de fonctionnement			
Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
625 559,84	564 158,19	61 401,65	-
C'est un budget qui ne présente qu'une section de fonctionnement puisque les dépenses d'investissement figurent sur le budget général.			

COMPTE ADMINISTRATIF Vierge de Celle 2020				
	Dépenses	Recettes	Déficit	excédent
Fonctionnement	2 769 855,06	2 794 199,82	-	24 344,76
Investissement	2 737 224,82	2 822 049,59	-	84 824,77

Madame Christiane LEPEIRE, Maire, se retire au moment du vote des comptes administratifs.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 02/04/2021
 Reçu en préfecture le 02/04/2021
 Affiché le 02/04/2021
 ID : 089-218903466-20210329-2021_045_CA_COM-DE